

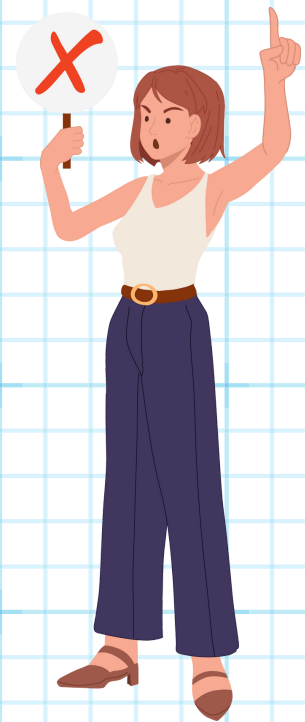
STOP AUX IDÉES REÇUES !

1

LA MAJORITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ONT UN TROUBLE VISIBLE !



85% des handicaps sont invisibles ! Il peut s'agir d'atteintes liées à une maladie invalidante (sclérose en plaques, fibromyalgie...), d'un trouble sensoriel (auditif, visuel...), psychique ou encore cognitif. Trop souvent, les handicaps invisibles sont incompris, minimisés, niés : ainsi, nombreuses sont les personnes concernées qui doivent faire face à des situations injustes ou à des remarques déplacées. Parmi ces remarques, "C'est dans ta tête", "Tu pourrais faire un effort" ou encore "Tu te cherches des excuses" reviennent de façon régulière. **Pourtant, les handicaps invisibles sont bien réels et peuvent avoir de lourdes conséquences sur leur quotidien.**





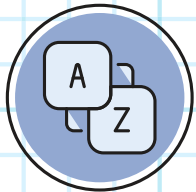
QUELQUES CONSEILS !



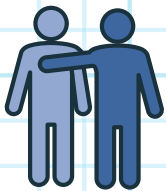
Restez naturel et ouvert au dialogue sans porter de jugement.



Questionnez la personne sur ses besoins et non sur son handicap. Il n'y a que la personne concernée qui sait réellement ce dont elle a besoin. Cela évite de surinterpréter les besoins et d'infantiliser la personne. De plus, un handicap peut avoir des répercussions totalement différentes d'une personne à une autre. Il en est de même pour les besoins.



Soyez attentif à votre vocabulaire, **comme avec toute autre personne.**



N'hésitez pas à proposer votre aide mais n'insistez pas ou ne vous offusquez pas si la personne refuse ou semble mal à l'aise.



Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter au 04 73 40 55 07 ou à l'adresse mail suh@uca.fr